



FONDATION DES PARCS
ET JARDINS DE FRANCE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

BULLETIN DE DON

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

**Je donne à la Fondation des Parcs et Jardins de France
pour participer aux objectifs suivants :**

- Préserver** et **développer** les parcs et jardins de France
- Mettre en valeur** l'art des jardins
et **encourager** ses enseignements

Je choisis le montant de mon versement

- Membre **ami** (à partir de 200 €)
- Membre **donateur** (à partir de 1.000 €)
- Membre **fondateur** (à partir de 10.000 €)

Moyens de paiement et avantages fiscaux au dos

.../...

PAIEMENT par chèque

Je complète les informations au recto de ce bulletin et je le retourne accompagné de mon règlement à l'ordre de :

FDF - Parcs et Jardins de France

à l'adresse suivante :

Fondation des Parcs et Jardins de France

168 rue de Grenelle 75007 Paris

AVANTAGES fiscaux

(loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat)

Les dons à la Fondation des Parcs et Jardins de France sont éligibles aux réductions d'impôt au titre de :

- L'impôt sur le revenu : 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % de votre revenu imposable
- L'impôt sur les sociétés : 60% des sommes versées dans la limite annuelle de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes
- L'I.F.I. : 75 % des sommes versées dans la limite d'un avantage plafonné à 50 000 €

PAIEMENT par virement

J'effectue un virement directement sur le compte de la Fondation :

IBAN	FR76 3005 6005 0205 0200 1745 443
Code BIC	CCFRFRPP

IMPORTANT : en cas de virement bancaire, merci de préciser la référence **FDF - F01153**
Ceci nous est indispensable pour pouvoir tracer votre don et vous adresser le reçu fiscal.